

Bulletin mensuel
4^e Année
N° 44

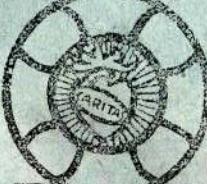
AOUT-
SEPTEMBRE.
1927



ABONNEMENT

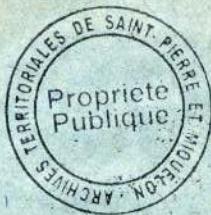
(servi par la Poste)

- | | |
|----------------|--------|
| France . . . | 8 fr. |
| Etranger . . . | 10 fr. |



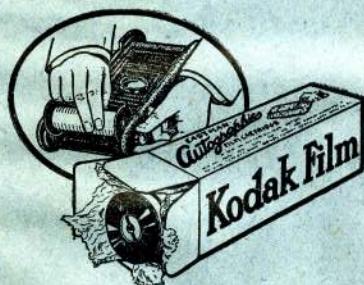
ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



De bonnes épreuves photographiques sont obtenues avec une bonne pellicule, la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.

En vente chez **Léon BRIAND**
St-PIERRE et MIQUELON

Léon Briand

St-Pierre et Miquelon

Commission-Représentation
Alimentation, Vins, Liqueurs

Bimbeloterie

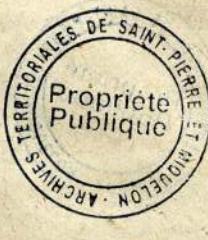
Bonnererie-Mercerie
Chaussures

Cadeaux et Souvenirs

Parfumerie de Luxe

Cartes postales, Vues et Fantaisies
Faïences, Porcelaines, Verreries.

A Vendre : Une propriété sise rue Truguet, *ancienne École Sainte-Croisine*, comprenant maison, jardin et cour. — S'adresser à M^e Enguehard, notaire.



Inauguration de la Chapelle de Langlade.

SAUF avis contraire, et si le temps le permet, cette inauguration aura lieu *le dimanche 4 septembre*, ou l'un des dimanches suivants.

Nous pensons que le vapeur « Pro Patria » sera à la disposition des Saint-Pierrais qui voudront aller assister à cette cérémonie. Il y aura sans doute aussi une flottille de doris pour y amener des pèlerins.

Que la chère petite Sainte nous obtienne la faveur d'une belle journée !

Des affiches donneront ultérieurement le programme de la fête.

Calendrier du Mois de Septembre 1927

1 Jeudi. — Le soir, à 8 h., réunion (*Heure Sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

5 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.

3 Samedi. — 1^{er} du mois. — Octave de la Fête du Très Saint Cœur de Marie. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

4 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. Après les vêpres, procession mensuelle.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Jeudi. — Fête de la Nativité de la Ste Vierge. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

9 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., réunion et messe du Tiers-Ordre. — Le soir, à 8 h., réunion des Dames Catéchistes au Foyer paroissial,

14 Mercredi. — Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix — Une relique de la Vraie Croix sera exposée pendant la journée ; les Fidèles pourront la vénérer et la baisser après les messes ainsi qu'après le salut de 6 h.

17 Samedi. — Fête des stigmates de St François d'Assise. — Le soir, à 2 h., réunion générale des membres du Tiers-Ordre dans la Chapelle du Sacré-Cœur.

18 Dimanche. — 3^{me} du mois. — Solemnité de N.-D. des Sept Douleurs, fête secondaire de l'Association des Mères Chrétiennes. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enf. de Marie au Pensionnat. (La cloche en donnera le signal à 1 h. 3/4.)

21 N. B. — *Mercredi, Vendredi et Samedi de cette semaine sont les jours des Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.*

Mercredi. — Fête de St Matthieu, ap. et év. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h. Office.

24 Samedi. — A 7 h., messe et com. mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h. chapelet, litanies et salut.

25 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des garçons.

29 Jeudi. — Fête de St Michel, Archange. Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

**Chez nous !**

D'après la SEMAINE COLONIALE, (*N° spécial annuel 1927*), ce « Chez nous » qu'est la Colonie de St-Pierre et Miquelon se place, pour la superficie, au dernier rang de nos possessions coloniales. Par contre, l'importance de son commerce général l'a mis au même niveau que la Guadeloupe, et avant la Réunion, sur la base des échanges en 1924. L'année 1925 le montre encore supérieur à la Nouvelle-Calédonie, au Togo, à la Guyane, à l'Inde et aux Nouvelles-Hébrides. Bien entendu, ces hiérarchies sont purement indicatives, car on doit nécessairement tenir compte du cas spécial de Saint-Pierre et Miquelon qui, chaque année, bénéficient de l'activité des milliers de morutiers embarqués pour la grande pêche.

**Actes paroissiaux du 15 Juillet au 15 Août 1927**

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 17 juillet : COROUGE, Emilie-Paulette-Augustine. Parrain : Jules Girardin ; marraine : Emilie Girardin. — 28 juillet : MAHÉ, Georges-Emile-François. Parrain : Emile Leloche ; marraine : Aimée Mahé. — 1^{er} août : LEDRET, Eugène-Mathurin-Georges. Parrain : Georges Deschamps ; marraine : Madeleine Deschamps. — 5 août : ALLAIN, Jeanne-Elisa-Marie. Parrain : Emile Manet ; marraine : Jeane Baslé.

SÉPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 18 juillet : OLIVIER, Joséphine-Louise, née Barieux, 63 ans. — 29 juillet : BONNIEUL, Marguerite, née Poirier, 72 ans. — 2 août : COSTE, Marie, née Ledret, 61 ans. — 3 août : JOSSEAU, Euphrasie, née Mesnil, 49 ans. — 4 août : PERCY, Joseph, 70 ans. — 9 août : BROCHEN, François, 65 ans. — 12 août : TRÉLUYER, Jean-Pierre, 59 ans.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 27 juillet : SÉRIGNAT, François-Eugène et LESÉNÉCHAL, Antoinette-Marie.

**La rentrée des Classes aura lieu :**

Au Collège Saint-Christophe, le jeudi, 15 septembre.

A Sainte-Croisine, le vendredi, 16 septembre.

Au Pensionnat, le samedi, 17 septembre.

La Messe du St-Esprit — à laquelle sont invités tous les enfants des Ecoles — aura lieu le jeudi 15 septembre, à 8 heures.

La Bonne Page

18. — LE MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION



« *Consummatum est*, C'est fini ! » Qu'est-ce à dire ?

Adam, qui portait en lui le genre humain, avait été créé dans l'état surnaturel et, en outre, doté de priviléges extraordinaires affectant son corps et son âme. Le péché originel lui avait fait perdre tout à la fois, pour lui et pour ses descendants.

Qu'allait faire DIEU ? Poussé par un amour dont nous ne pouvons avoir qu'une idée bien faible, il a daigné, sous le nom de Jésus-CHRIST, s'incarner dans la nature humaine, comme un nouvel Adam, pour se substituer à l'ancien, réparer le péché et mériter la réintégration du genre humain dans l'Ordre surnaturel, — ce qui comporte l'union à DIEU sur la terre par la grâce, et dans le ciel par la gloire.

Voilà la Rédemption. Toute la Religion chrétienne, a dit saint Augustin, peut être résumée dans l'intervention de deux hommes : l'un qui nous a perdus, l'autre qui nous a sauvés !

La Rédemption est universelle, en ce sens qu'elle s'étend à tous les hommes, pour tous les péchés, et pour tous les biens surnaturels perdus par notre premier père.

Toutefois, les prérogatives extraordinaires dont avait joui le premier homme relativement à la concupiscence, aux misères de cette vie, à la souffrance et à la mort, n'ont pas été rendues à sa descendance : elles ne le seront qu'aux Élus, dans le Ciel.

En outre, conformément au plan originel de la Création, l'homme demeure libre de ses actes, libre par conséquent de profiter ou de ne pas profiter du bénéfice de ce rachat, de rester dans la mort du péché ou de s'élever à la vie de la grâce, avec toutes les conséquences qui découlent de l'un ou de l'autre état, pour le temps et pour l'éternité.

Ainsi donc, Jésus-CHRIST a donné à chacun des fils d'Adam la possibilité de se surnaturaliser, de se diviniser et de se sauver, grâce aux mérites de la Rédemption. Mais il reste à s'appliquer ces mérites par les moyens que, d'autre part, le Rédempteur a donnés : la Foi, la Prière, les bonnes Oeuvres et les Sacrements. Et c'est en quoi consiste la **Régénération de l'homme**.

La doctrine luthérienne affirmant que la Foi seule suffit, sans plus, pour s'approprier les mérites de la Rédemption, est à la fois contraire à la Sainte Écriture, à la justice et au bon sens.

La Rédemption est comme un décret d'amnistie générale, rendu par DIEU sur l'intervention de Notre-Seigneur Jésus-CHRIST ; mais pour en



profiter, il faut d'abord le connaître et l'accepter, et satisfaire ensuite aux conditions requises.

Une amnistie ne saurait s'appliquer, en effet, aux coupables qui n'en veulent pas, ou croient n'en avoir pas besoin, ou prétendent l'interpréter à leur manière, ou se refusent à accomplir les formalités prescrites par la loi.

L'Homme a péché. Mais par la Rédection se trouve rétabli, en sa partie essentielle, le plan de DIEU dans la création de l'Homme.

(*A suivre*)

MGR LE ROY

Organisation des Cours de Catéchisme

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1927-1928

Ces cours reprendront le lundi 19 septembre.

N. B. — L'Instruction religieuse étant matière obligatoire des programmes des Ecoles chrétiennes, nous donnons ici le règlement supplémentaire des Cours de Catéchisme faits par le Clergé paroissial, avec le concours des Dames Catéchistes, pour les enfants qui fréquentent l'école communale.

1^e PETIT CATÉCHISME, pour les enfants qui auront *sept ans* dans le courant de l'année scolaire et qui ne fréquentent pas l'école chrétienne : le jeudi, à 10 h. 1/2, au Foyer paroissial.

Prière aux mamans de les faire inscrire au presbytère sans retard.

2^e CATÉCHISME PRÉPARATOIRE, pour les enfants *nés en 1917*. — Tous y assistent le mardi, à 11 h. au Foyer paroissial.

En outre, pour les enfants de l'école communale seulement, — cours de Catéchisme et d'Histoire Sainte le mercredi et samedi, à 11 h., au Foyer paroissial.

3^e CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION, pour les enfants nés en 1916 : lundi, mercredi et vendredi, à 11 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur.

4^e CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, 1^{re} et 2^{me} année, dans la chapelle du Sacré-Cœur ; POUR LES GARÇONS, le mardi, à 11 h. ; POUR LES FILLES, le samedi, à 11 h.

N. B. — L'assistance aux cours de Catéchisme de Persévérence étant obligatoire pendant deux ans après la Communion solennelle, les enfants empêchés d'assister aux cours susdits doivent se présenter aux cours qui seront faits — pour les garçons, le lundi, à 8 h., du soir au Foyer paroissial ; pour les filles, le dimanche, à 1 h. 1/4, dans la chapelle du Sacré-Cœur.



Echos du Mois

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1927)



Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 juillet au 15 aout ont été de 38 vapeurs et de 117 voiliers.

Sur le terrain du football. — Dimanche, 17 juillet, match entre l'A. S. S. P. et les marins du vapeur « Edouard Jéramec », du Câble français.

Le coup d'envoi est donné à 3 heures. Presque aussitôt les marins marquent le premier but. Il y a un moment d'émotion. sera-ce donc une défaite St-Pierraise ? Non, car l'A. S. S. P. fonce sur les buts adverses et égalise. Nos joueurs vont d'ailleurs s'installer dans le camp des marins, si bien qu'à la mi-temps, ils ont déjà rentré dix fois le ballon.

A la reprise, les marins réagissent courageusement, en particulier leur *goal keeper*, qui défend mieux l'accès des filets. Ceux-ci devront cependant recevoir la balle quatre fois de plus, tandis que les marins, malgré de belles échappées et deux *penalty*, ne réussissent plus à marquer. La victoire des St-Pierrais est donc complète : quatorze buts à un.

Les sportifs attendent avec impatience les joueurs de Terre-Neuve, qui seront plus à même de donner la réplique au *team* St-Pierrais.

Sur la route de Ravenel. — La Compagnie Française des Câbles télégraphiques a été autorisée à ouvrir une tranchée en bordure de la route de Ravenel, en vue de la pose d'un câble souterrain. Les travaux dureront quatre mois, et ne devront pas interrompre la circulation.

Un Foyer paroissial. — Un sérieux progrès a été réalisé par l'installation, dans le sous-sol, d'un robuste moteur *Delco-light*, venu du Collège Saint-Alexandre (Canada), dont le Supérieur, le R. P. Le Gallois, a aidé jadis, avec une compétence et un dévouement inoubliés à l'organisation des œuvres paroissiales à Saint-Pierre. Grâce à la lumière électrique, des matinées pour les enfants pourront avoir lieu. Et chose qui sera particulièrement appréciée des paroissiens, l'église sera convenablement éclairée le matin, et aussi le soir, au défaut de « Thélot ». La nouvelle installation a été faite par le Frère Jean, mécanicien de la Communauté de Saint-Alexandre.

Dans la brume. — Décidément le mois de juillet aura plus que jamais, cette année, manqué de charmes. La brume, ennuyeuse pour les terriens, a été funeste aux navigateurs. Les voiliers « Alvina » et « Félicité » se sont perdus, pas loin d'ici, sur la côte de Terre-Neuve. Le 19 juillet, le chalutier « Mont Kemmel », trompé sur sa position exacte par le silence de la sirène et du radiophare de Galantry, a heurté des pointes de roche recouvertes d'eau, à une centaine de mètres de la côte. Grâce à la lenteur de sa marche et à la manœuvre rapide du capitaine, le bâtiment s'en est tiré sans de trop graves avaries.



Le même jour, le chalutier « Normandie », en pêche sur les bancs, fut abordé par le « Caucasicque » autre chalutier appartenant, comme le premier, à la Société des « Pêcheries de Fécamp ». Plus grandement avarié, le « Caucasicque », qui est à sa première campagne, a dû se rendre à Halifax pour se faire réparer.

Le 25 juillet, est arrivée à St-Pierre la nouvelle que le chalutier « L'Adriatique », de la « Morue Française », a sombré près de l'île de Scatary, non loin de Syduey où il se rendait pour charbonner. Ce beau navire est lui aussi une victime de la brume. Mis à l'eau l'an dernier, il pouvait charger 9.000 quintaux ; au moment de sa disparition, il portait dans ses cales 1.200 quintaux de morue. L'équipage composé de 29 hommes est sauvé et a été ramené à Saint-Pierre par le « Pro Patria » le 28 juillet.

A son tour, le « Pro Patria » a manqué de se perdre, le 4 août, sur nos côtes, par une de ces brumes opaques qui rendent la navigation presque impossible, particulièrement à proximité de la terre.

La fête des Mères Chrétiennes. — La Sainte-Anne n'a pas passé inaperçue dans la paroisse. Aux messes du matin, bon nombre de Communions ont été distribuées. Le soir, à 8 heures, la réunion de la Confrérie a rempli l'église. Monseigneur a parlé de Ste Anne, modèle des mères. Il a montré que celles-ci, pour être à la hauteur de leur tâche si grande et si belle, doivent être des anges gardiens du foyer, particulièrement pour les enfants, en veillant à leur formation intellectuelle et morale, et en assurant en tout la première place au Bon Dieu dans leur éducation. Puis ont été données quelques indications pratiques et précises sur la formation de la conscience de l'enfant, sur le culte de la modestie, sur le respect de l'autorité, enfin sur tout ce qui peut maintenir un foyer agréable et chrétien. Après les prières faites aux intentions recommandées, la bénédiction du T. S. Sacrement a terminé la cérémonie.

Ils sont partis ! — Une flottille de cotres de la douane américaine patrouillait depuis plusieurs jours dans les parages de St-Pierre et Miquelon. A l'arrivée de l'aviso « Ville d'Ys » (30 juillet), ces indésirables ont disparu à l'horizon.

Grande journée sportive. (Dimanche, 31 juillet). — A 2 h., l'équipe des « Frangins » jouait un match de revanche contre l'A. S. S. P. qui l'avait battue le 5 juillet par cinq buts à deux. Le score fut moins élevé cette fois, mais encore à l'avantage de l'A. S. S. P. qui dès la première mi-temps s'assurait le gain du match par deux buts à zéro. Vingt minutes avant la fin réglementaire, la partie fut interrompue par un accident : Un joueur des « Frangins » fut touché au ventre et dut rester allongé près de dix minutes.

A 4 h., les marins de la « Ville d'Ys » qui avaient modifié leur équipe d'une façon fort heureuse, prenaient place sur le terrain contre une équipe de l'A. S. S. P. dont six avaient déjà joué le match précédent. La victoire ardemment disputée resta finalement à l'A.S.S.P. par deux buts à un ; mais il faut dire que la défaite de l'adversaire fut des plus honorables, son jeu vif ayant provoqué à plusieurs reprises les applaudissements des spectateurs.



Match de Pelote basque. — A l'issue des parties de football, la Société du « Zazpiak Bat » a joué un match de Pelote basque, au fronton de la place de la Liberté. MM. J.-B. Borthayre et Miniac ont été vainqueurs par 60 points contre 58 à MM. Carricart et Stephen Zarrazola.

Visite du « Wistaria ». — Vendredi 5 août, 15 h., l'aviso « Wistaria », de la marine britannique, annonça son entrée dans le port de St-Pierre par une salve de coups de canon, à laquelle répondit la « Ville d'Ys ». Peu après, le Commandant Champness, en grande tenue, accompagné de deux lieutenants de vaisseau, se présenta à l'hôtel du Gouverneur, puis rendit visite à Monseigneur et au Maire. Pas de brume : ce qui permit à nos hôtes de voir la rade et la ville de Saint-Pierre sous un beau jour. Dans l'après-midi du lendemain, après un déjeuner au Gouvernement, le Commandant Champness et le Commandant Antoine, de la « Ville d'Ys », avec les Etats-majors de deux navires de guerre, voulurent faire une visite au Foyer paroissial. Le Commandant du « Wistaria » y fit une causerie sur le Cameroun où il avait fait campagne en 1914 et où il avait été blessé, causerie d'autant plus intéressante qu'elle était illustrée par des superbes clichés qu'il avait rapportés de ces lointains parages et que les assistants purent admirer sur l'écran.

A 17 h., la Municipalité offrit un vin d'honneur à nos visiteurs. Les deux Commandants et leurs Etats-majors furent reçus dans la grande salle de la Mairie où M. Gloanec, maire, leur adressa un discours de bienvenue auquel répondirent les deux Officiers supérieurs. Le commandant Champness parla en anglais, après s'être excusé de n'être pas assez maître de la langue française. Il remercia de l'accueil cordial qu'il avait reçu à Saint-Pierre, et fit des vœux de prospérité pour notre Colonie et pour la « belle France ». Le commandant Antoine lui fit délicatement écho et exalta la fraternité d'armes des marines britannique et française. Ce fut une réunion des plus cordiales où s'était rencontré l'élite de la population Saint-Pierraise. Le soir, un bal organisé à l'hôtel Joinville, termina la journée.

Excursion à Langlade. — Le dimanche, 7 août, 45 Saint-Pierrais — défense ayant été faite de dépasser ce nombre — eurent la satisfaction d'aller par le « Dangeac » à Langlade, qui pour la pêche, qui pour la chasse. Le Père Lemoine qui s'était embarqué avec eux put dire la messe, en arrivant, dans la chapelle dont on achève les travaux.

Dans la soirée, ou signala un nuage de fumée dans les hauts de l'Anse au Soldat : la forêt était en feu ! L'incendie devait continuer pendant trois jours, sans causer pourtant de sérieux dommages.

A bord de la « Ville d'Ys ». — Sur l'invitation du Commandant, Mgr le Préfet Apostolique est allé dire la messe à bord le dimanche, 7 août. Une gracieuse chapelle avait été installée sur le pont et ornée de pavillons des nations alliées ou amies. L'autel lui-même était comme enveloppé d'un pavillon aux couleurs françaises. L'Etat-major était là, avec l'équipage ainsi que les Officiers et marins catholiques du « Wistaria ». A l'évangile,



Monseigneur s'inspira du texte sacré pour adresser à l'assistance quelques mots sur le patriotisme de Jésus et il termina en exprimant le souhait que la croisière de la « Ville d'Ys » et celle du « Wistaria » se terminent dans de bonnes conditions et qu'à tous leurs marins soient réservées les douces joies du revoir dans la famille.

Troisième croisière de la « Ste-Jeanne-d'Arc ». Le vendredi 8 juillet, le navire hôpital quittait St-Pierre pour faire une visite au banc de St-Pierre. Le Docteur restait à l'hôpital pour mettre dans le plâtre sa jambe fracturée en deux endroits par une chute malencontreuse. Le dimanche suivant, la « Ste-Jeanne » repassait à St-Pierre pour reprendre à son bord le Docteur, qui très courageusement voulut assurer son service. Et ce fut la course habituelle sur les lieux de pêche ; mais le travail d'assistance était considérablement gêné par une brume persistante. Fort heureusement la mer fut calme pendant toute la croisière. La « Ste-Jeanne » est rentrée à St-Pierre le 6 août, au matin, avec treize malades recueillis sur les bancs, dont trois, déjà convalescents, ont pu être remis à leurs consignataires, tandis que les autres prenaient pension à l'hôpital du chef-lieu.

Chronique sportive. — Dimanche 7 août, match entre l'équipe de l'aviso anglais « Wistaria » et l'A. S. S. P. On en parlait depuis quelques jours ; et les sportifs se réjouissaient d'avoir une belle partie en perspective. Aussi les spectateurs sont-ils venus très nombreux assister au match, qui débute à 13 h. 30 sur le terrain de l'A. S. S. P.

Jeu très vif. Dix minutes après le début, un joueur anglais tombe malencontreusement et se casse la clavicule ; il est aussitôt porté en auto à l'hôpital et de là à son bord. La balle reste le plus souvent sur le terrain St-Pierrais, défendu avec acharnement et adresse par les arrières et le goal. Mais l'A. S. S. P. réagit et par des échappées de leur rapide ailier droit, qui a cependant le tort de trop conserver la balle, parfois jusqu'à la ligne de but, elle marque coup sur coup deux buts dans les premières trente minutes.

La deuxième mi-temps marque une offensive à outrance des Anglais, qui arrivent rapidement à marquer deux buts ; mais ils semblent trop se désintéresser de la défense, et ils vont en être punis, car St-Pierre va réussir un troisième but, ce qui le fera encore une fois le vainqueur du jour. Bravo l'A. S. S. P. !

Le « Wistaria » a quitté St-Pierre dans la même soirée. La « Ville d'Ys », de son côté, devait lever l'ancre le surlendemain.

Monseigneur à la Pointe Plate. — Profitant d'un voyage de ravitaillement par le vapeur « Dangeac », Mgr Heitz est allé faire une visite aux cinq familles qui assurent le service du phare et du sifflet de brume sur la pointe extrême de Langlade. Il leur a annoncé la prochaine arrivée d'un Père de St-Pierre, ce qui leur permettra d'assister à la Sainte Messe.



Encore un match de football. — Belle victoire St-Pierraise.

Depuis plusieurs années, l'A.S.S.P. ne s'était pas rencontrée avec l'équipe terre-neuvienne de Grand-Banc, et on attendait avec curiosité le match annoncé pour le mercredi, 10 août, sur le terrain de l'A. S. S. P. Le mauvais temps vint tout gâter ; et le match eut lieu le lendemain, à 10 h. du matin. Foule énorme. Les Anglais étaient venus nombreux, tant de St-Pierre que de Grand-Banc et des goëlettes arrivées en rade : ils feront entendre leurs cris et encouragements à l'adresse de leurs compatriotes ; et les St-Pierrais finiront d'ailleurs par rivaliser avec eux en faveur des leurs.

Le team de Grand-Banc (maillots rouges) est composé d'hommes solides ; le capitaine en particulier est un colosse rouge près duquel les St-Pierrais (maillots blancs) semblent de frêles garçons. Les blancs jouent avec le vent ; malgré cela, le jeu reste égal pendant dix minutes. Les rouges jouent dur, visant l'homme autant que la balle ; leurs arrières dégagent puissamment. Malgré cela, les blancs vont marquer trois buts en 30 minutes ; et ils auraient pu en marquer davantage si les avants s'étaient trouvés à leur poste pour recevoir les passes de leurs ailiers, trois ou quatre fois.

A la reprise, les Anglais modifient l'emplacement de leurs équipes pour porter tous leurs efforts vers l'attaque. Ils menacent plus fortement les buts St-Pierrais, mais les arrières travaillent dur et bien et le *goal keeper* montre une fois de plus son sang froid et son agilité, aux applaudissements de la foule. Et rien ne passe. Les blancs marchent eux aussi à l'attaque et mettent la défense rouge à l'ouvrage. Par un fort joli dribbling, l'avant centre remonte tout le terrain et va marquer un 4^e, puis un 5^e but. Malgré leurs attaques enragées, les rouges n'arriveront pas à sauver l'honneur ; et la partie se termine par une nette victoire de l'A. S. S. P. qui l'emporte par 5 buts à 0. Bravissimo l'A. S. S. P. !

La fête du 15 Août. — L'Assomption, fête patronale de la France, a été célébrée très solemnellement. Nombreuses communions. L'église était parée de ses plus riches ornements. Grâce au beau temps, la procession dite « du Vœu » a pu avoir lieu après le chant des vêpres ; et tout s'est passé dans le recueillement, au milieu des chants et des prières.

Après la bénédiction du T. S. Sacrement, un souvenir spécial a été donné à Saint Joseph. Le 15 Août est en effet, l'anniversaire du couronnement de sa statue dans notre église. Une consécration de la paroisse a été lue par Monseigneur devant l'autel du bon et cher Saint ; et la cérémonie s'est terminée par un cantique de circonstance.

Mouvement des passagers. — Sont arrivés le 21 juillet, par le « Pro Patria » : M. A. Briand ; M. et M^{me} J. Légasse ; M. et M^{me} Lelandais et trois enfants ; M^{mes} E. Haréguy, J. Haréguy, M. Madé, V. Servain ; M^{res} G. Arthur, M. Claireaux, M. Perrin, M. Ponée.

Sont partis le 25 juillet : MM. J. Davis, F. Dollo, H. James et son fils Gabriel, E. Larralde, H. Morazé, A. Richard ; M. et M^{me} H. Dibarrat ; M^{mes} H. Brault, M. Chartier, Ch. Girardin, B. Letertre, M. Ménéglier ; M^{res} J. Girardin, O. Poulard, C. Rovetch, L. Slaney.



Sont arrivés le 28 juillet : MM. Jos. Gautier, E. Mahé, H. Morazé, M^{me} M. Haran.

Sont partis le 1^{er} aout : MM. J. Mangon, G. Messanot ; M. et M^{me} R. Legoff, M. et M^{me} A. Salomon ; M^{mes} A. Cormier, B. Lafargue, M. Larroulet ; M^{les} N. Gautier, A. Le Buf.

Sont arrivés le 3 aout : MM. J. Briand, J.-M. Labat, M. Laborde, J. Meaney ; M. et M^{me} G. Lespagnol, M. et M^{me} G. Messanot, M. et M^{me} A. Salomon ; M^{mes} Houmard, P. Lespagnol, Monier ; M^{les} H. Borotra, Y. Vigneau.

Sont partis le 8 aout : MM. J. Briand, E. Debroise, F. Derrien, P. Eloquin, Frère Jean, Th. Léon, A. Ruel, R. Slaney ; M. et M^{me} J. Meaney et trois enfants, M. et M^{me} E. Slaney ; Soeur St Gérard ; M^{mes} E. Haréguy, J. Haréguy, A. Moulton, L. Portais ; M^{me} H. Rose.



Distribution solennelle des Prix aux Elèves des Ecoles libres



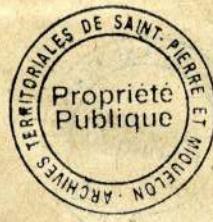
ELLA a eu lieu dans la Salle des Fêtes : vendredi, 22 juillet, à 2 h., pour les Elèves de l'Ecole Ste-Croisine ; et le lendemain, à la même heure, pour les Elèves du Pensionnat.

Très gracieux, ces groupes d'enfants au visage rayonnant de joie devant ces beaux prix, récompense de leur sagesse et de leur application au travail, voire, pour les plus mignons, de leur gentillesse. Ils étaient là dans les cinq cents, garçonnets et fillettes, qui se sont partagé les honneurs de ces deux soirées. Beau succès pour l'Enseignement chrétien donné par nos excellentes Religieuses !

Les papas et les mamans étaient heureux du bonheur de tous ces chers petits, les leurs, auxquels ils tiennent à faire donner une éducation comme celle qu'ils ont eux-mêmes reçue, où la Religion a une place, la place d'honneur. Et ils ne regrettent pas, certes, les sacrifices matériels qu'ils ont à s'imposer pour cela, vu que la législation scolaire ne permet pas d'alléger, sous ce rapport, leurs charges de famille.

La fête des Prix, pour Sainte-Croisine et pour le Pensionnat, constitue chaque année une attraction particulièrement goûtee à Saint-Pierre. On y voit, au premiers rangs, les Autorités officielles ; et leur présence, ainsi que Monseigneur l'a fait ressortir, est un hommage à l'Enseignement libre et à ceux et celles qui le représentent.

Le programme de chacune de ces solennités scolaires a eu un très légitime succès. Au piano se sont révélés de précoces talents. Les mandolines se sont adjugé une place brillante dans le concert. Il y a eu des chants, des exercices de gymnastique rythmée, des rondes costumées, des monologues, des



saynèles.... où l'on a vu figurer depuis les frimousses de trois ans jusqu'aux minois épanouis accusant quatorze printemps. Les différents numéros prévus aux programmes ont alterné harmonieusement avec la proclamation des lauréats. Les principaux de ceux-ci sont indiqués aux palmarès qui suivent.

ECOLE SAINTE-CROISINE

PRIX D'HONNEUR ET D'EXCELLENCE

PRIX D'HONNEUR, offert par M. le Gouverneur des Iles St-Pierre & Miquelon : Armelle Jouquand, élève du Cours Complémentaire.

PRIX D'EXCELLENCE, offert par la Municipalité de Saint-Pierre : Hélène Etchégoyen, élève du Cours Supérieur.

PRIX D'EXCELLENCE, offert par M. Fougeré, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies : Bernadette Pestéguy, élève du Cours Supérieur.

PRIX DE SATISFACTION GÉNÉRALE, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Paulette Bonnieul, élève du Cours Moyen.

PRIX D'EXAMEN, offert par M. Nirpot, Président de la Commission du Brevet Élémentaire : Armelle Jouquand.

DIPLOMES OBTENUS

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes primaires*, délivré par le Comité de l'Enseignement libre :

PREMIER DEGRÉ : Augusta Cormier, Andrée Cantaloup, Jeanne Mahé, Paulette Bonnieul, Suzanne Lefèvre, Léone Fouchard.

A obtenu le *Brevet Élémentaire* à l'Examen officiel des 4, 5 et 6 juillet : Armelle Jouquand.

PRINCIPAUX PRIX DES MATIERES CLASSIQUES

COURS COMPLÉMENTAIRE, Première Année : Armelle Jouquand.

COURS SUPÉRIEUR, Première Année : Hélène Etchégoyen.

COURS MOYEN, Deuxième Année : Paulette Bonnieul. —

Première Année : Renée Farvacque.

COURS ÉLÉMENTAIRE, Deuxième Année : Marie-Joseph Pestéguy. —

Première Année : Gabrielle Rebman.

COURS PRÉPARATOIRE, Deuxième Année : France Farvacque. —

Première Année : Marthe Janil.

COURS DES PETITS GARÇONS : René Dérible, Gérard Autin.





PENSIONNAT

PRIX D'HONNEUR ET D'EXCELLENCE

- PRIX D'HONNEUR, offert par *M. le Gouverneur* : Marie Dagort.
- PRIX D'HONNEUR, offert par la Municipalité : Fabienne Borotra.
- PRIX D'EXCELLENCE, offert par *M. Fougère, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies* : Marguerite Irvigine.
- PRIX D'EXCELLENCE, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Noëlla Riggs.
- PRIX, offert par *M. Nirpot, Chef de l'Inscription Maritime*, pour récompenser l'élève qui, au cours de l'année scolaire, a donné les meilleures compositions d'Histoire et de Géographie : Rachel Lassus.
- PRIX, offert par *Mme Nirpot*, destiné à l'élève qui a donné le plus de satisfaction pour la Musique et le Dessin : Marie Girardin.

DIPLOMES OBTENUS

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes primaires* délivré par le Comité de l'Enseignement libre

PREMIER DEGRÉ : Jeanne Pinaquy, Marie Clément, Marie Enguehard, Marie Tillard, Thérèse Briand, Jeanne Briand, Yvonne Girardin.

DIPLOMES délivrés par l'*Association sténographique unitaire de Paris, (Système Prévost Delaunay)*

Dactylographie préparatoire : Juliette Dugué. — Dactylographie pratique : Marie de la Villefromoy.

PRINCIPAUX PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

COURS D'ANGLAIS : Marie Dagort.

COURS COMPLÉMENTAIRE : Marie Dagort.

COURS SUPÉRIEUR, Deuxième Année) : Marie de la Villefromoy. —
Première Année : Marguerite Huby.

COURS MOYEN, Deuxième Année Jeanne Pinaquy. —

Première Année : Eva Morazé.

COURS ÉLÉMENTAIRE : Bessie Briand, Rita Pinaquy.

COURS DES PETITS GARÇONS : Raymond Girardin, Henri Leroux.



Le Capitaine de Fouquières, 14, Avenue de Picardie, à Versailles (France), achète par toutes quantités les timbres neufs suivants de St-Pierre :

30 c. rouge et brun — 50 c. olive et vert — 10 c. vert — 30 c. carmin — 50 c. bleu. — Il achète aussi les timbres oblitérés.

Lui faire offres ou envois. — Hautes références.

**A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.**

Objets trouvés à l'église : *Livres de messe, sacs à mains, porte-monnaie, gants, etc.* Les reclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville et déposés à la Mairie (Bureau de Police) : c'est là qu'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h.

Objets trouvés du 15 juillet au 15 août : *Un bracelet avec médaille. Un portefeuille. Une montre d'homme. Une breloque. Un marteau à river. Une sacoche. Une sacoche noire.*

Objets perdus. — *Une paire de lunettes (M^{me} Norgeot). Un porte-monnaie contenant une somme d'argent (M. Fortuné Cormier). Une médaille de Ste Thérèse en or (M^{me} Marie Tillard).*

N. B. — 1^o Les objets non réclamés pendant trois ans deviennent la propriété des personnes qui les ont trouvés, ou bien, à défaut de celles-ci, sont mis en tombola au profit des pauvres.

2^o Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant fait l'objet d'une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande minima de 0 fr. 50 pour les Oeuvres de la paroisse.

Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1927)

BAPTÈME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, *le 17 juillet* : René-Armand BONNIEUL. Parrain : Ernestine Bonnieul ; marraine : Antoinette Disnard-Petitpas.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

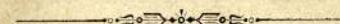
Le 30 juillet : Vve Paul NOUVEL, née Philomène LEGENT, 82 ans.

Au Catéchisme. — A défaut de prix, ont mérité une mention honorable : Amand Fontaine, Eraest Dérout, Noella Dodeman, Maurice Tillard, Argentine Dufresne, Raymonde Letournel, Ernestine Heudes, Raymonde Laloi, Marie-Hélène Jugan, Eugénie Meaney, Marie-Agnès Jézéquel, Louis Bouvet, Ernest Patrice.



au débarcadère. — Il y a des semaines, un des madriers de la cale communale a été emporté par une tempête. Le trou qui s'est produit n'est pas sans danger pour ceux qui s'embarquent ou qui débarquent, et aussi pour les enfants qui souvent prennent leurs ébats en cet endroit.

Fête de l'Assomption. — C'est notre fête patronale. A son occasion personne ne va en pêche. On tient ce jour-là à assister aux offices et à la procession traditionnelle. La nouvelle avenue qui part de la sacristie jusqu'à la Grotte de N.-D. de Lourdes permet d'allonger le parcours de cette procession. A la Grotte il ya arrêt pour saluer et prier la Vierge Immaculée, Reine de France.



Un peu de notre Histoire (40)

Les origines du bourg de Miquelon (*Suite*).

Le bourg actuel de Miquelon se trouve donc sur l'emplacement même du Miquelon primitif. Outre le prolongement dont nous avons parlé, un autre groupement semble avoir existé, selon M. D. Borotra, sur un point qui devait nécessairement attirer l'attention par sa situation même. Il s'agit de la partie nord du Grand Barachois, abritée contre tous les vents froids, très boisée, avec des ruisseaux poissonneux et un abri pour les chaloupes et peut-être même pour les navires de faible tonnage. Mieux que tout autre point de l'île, celui-ci pouvait convenir aux colons du début : mais la grande anse de Miquelon, la rade, si l'on veut, mieux placée pour la pêche, devait l'emporter dans la suite. Les sauvages de Terre-Neuve venaient, paraît-il, dans la saison d'été, s'installer sur les rives du Grand Barachois. Il y a quelques années à peine, on pouvait voir encore des vestiges très nets de constructions et d'enclos. S'agit-il d'habitations de colons, ou simplement de campements de sauvages ? Mystère ! Le Grand Barachois a été peut-être à une époque très reculée, un port naturel accessible aux bâtiments de tonnage moyen. Peut-être aussi a-t-il été ensablé lors du raz de marée qui sépara les deux Miquelon ; mais, plus vraisemblablement, il s'est engorgé peu à peu par l'apport des sables que, de nos jours encore, le vent d'ouest y projette en tourbillons.

« S'il était possible, ajoute M. Borotra de connaître ce qui se perd dans la suite des temps, peut-être trouverait-on là, plutôt qu'à l'anse de Miquelon, le port qui abrita les premiers pionniers ». Il se peut ; car, après tout, on n'a pas de certitude absolue sur l'époque à laquelle les premiers occupants s'installèrent au sud de la Baie.

Grâce à M. Cantaloup, alors maire de Miquelon, un pont de bois avait été jeté sur le goulet de l'étang de Miquelon ; mais ce ne fut point le premier. Il en existait un, construit au cours de la deuxième occupation (1763-1781). De nos jours, en effet, on peut voir les vestiges d'un gros travail en pierres



de granit, numérotées et agrafées, sorte de jetée double allant nord-sud, un peu en amont du pont actuel. La plus grande partie de ces pierres renforcent la base de l'église et plusieurs, comme le fait remarquer M. Borotra, ont encore été mises à jour il y a quelques années à peine. On en trouve une dans la cour du presbytère. D'autres sont restées dans la vase que l'on peut apercevoir à marée basse.

Mentionnons pour mémoire une gravure dont l'authenticité est malheureusement contestable, sur laquelle on peut voir sur rade des navires au pavillon blanc fleurdelisé, d'autres à l'ancre dans le Grand Etang ; enfin, un autre engagé dans le chenal. Il faudrait donc admettre l'hypothèse d'un pont mobile dont les pierres en question auraient formé les piliers, et un chenal protégé par des estacades. Quoi qu'il en soit, ce goulet devait être assez large et profond pour être dénommé étang ou écluse dans certains actes mortuaires d'habitants qui s'y étaient noyés.

Quant à la provenance de ces pierres, il a été dit qu'elles pourraient bien avoir été extraites du Cap Blanc. Or leur composition et faite de mica noir, de feldspath et de quartz, les trois éléments constitutifs des granits. Cette nature granitoïde est assez faite pour surprendre, si l'on considère que le sol de nos îles est formé presque exclusivement de porphyres pétrosiliceux. Il est donc probable que ces granits ont été importés de France.

Chronique de Miquelon

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1927)

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

Le 31 juillet : Désiré-Dominique GASPARD, 62 ans. — 11 août : François-Alexandre COSTE, 60 ans.

Les travaux de la saison. — La pêche de la morue donne moins, depuis que le capelan s'est éclipsé. Par contre, les fourrages s'annoncent dans de bonnes conditions. Et puis — grande nouvelle ! — on va se mettre à la construction du pont sur le goulet ; et déjà les matériaux arrivent.

Chambre de Commerce de Saint-Pierre. — Ainsi que le *Foyer paroissial* l'a annoncé, quatre Miquelonnais ont été élus membres de la Chambre de Commerce pour y représenter les intérêts de la pêche locale. M. William Detcheverry a été nommé vice-président.

Commencement d'incendie. — Le vendredi, 12 août, à 13 heures, il y a eu grand émoi à Miquelon. On s'est précipité vers la Pointe où la fumée s'échappait du grenier à foin de M. W. Detcheverry. Grâce aux secours vivement organisés, on eut vite raison de ce commencement d'incendie ; et les dégâts ont été peu élevés.



SAINT-PIERRE (îles St-Pierre et Miquelon)

**HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE****Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE**

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

A Louer**Boulangerie L. LEFRESNE**

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Newfoundland Store Co

Commission. - Consignation
Représ. des moteurs américains L. A.
Agents des marbreries Générales
(Gourdon) de Paris.
Alimentations - Tissus - Confections

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation -
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.**PÊCHERIES DE FRANCE**

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

HOTEL ROBERT
Quai de la République**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Coffin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne * Heidsieck * monopole
- Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sacs et papiers d'emballage - Cigarettes Nationales.

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.
Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

**LA MORUE FRANÇAISE ET
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Article divers.

Le meilleur des reconstitutants**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries

HABILEZ-VOUS

AU « NEW-YORK STORE » !
Grand choix de Robes, Tailleurs, Manteaux, Costumes et Pardessus pour tout âge. - Meilleures qualités pour les mêmes prix.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soirées
Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires -
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Oeufs,etc. — Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.
Commission - Représentation - Importation - Exportation.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

« NEW-YORK STORE » MONTESINOS ET SESS

Le plus grand choix de Modes et Nouveautés françaises et américaines.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs etc, Fournisseur des navires.

Pension Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

A. ROULET

Boucherie - Charcuterie.
Commission - Consignation.

La Morue Française & Sécheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^{ie}, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Morues . Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.
Capital versé : 20 Millions de dollars.
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Corespondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,
quelle que soit leur importance.

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur .